LABORATOIRES ANIOS

Laboratoires Pharmaceutiques n° F 9218
Pavé du Moulin
59260 LILLE-HELLEMMES
☎ 03.20.67.67.67
Télécopie : 03.20.67.67.68

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la Directive 91/155/CEE

Numéro d'appel d'urgence :
ORFILA : 01.45.42.59.59.

---

1 - IDENTIFICATION

1.1 Désignation commerciale

ANIOS PRO SAVON ANTISEPTIQUE

1.2 Fabricant

Laboratoires ANIOS
Pavé du Moulin
59260 LILLE-HELLEMMES
☎ 03.20.67.67.67.
Télécopie : 03.20.67.67.68.

---

2 - COMPOSITION

2.1 Nature chimique: Agents lavants non ioniques et amphotères de type bétaine, agents adoucissants. Contient du chlorure de didécyldiméthylammonium.

2.2 Composants pouvant apporter un danger: Aucun

---

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

3.1 Risques spécifiques: Aucun risque n’est à attendre dans les conditions normales d’utilisation.

---

4 - MESURES DE PREMIERS SECOURS

- En cas de projection du produit dans les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, même sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un spécialiste si des troubles persistent.

- En cas d'ingestion, se rincer la bouche, utiliser un pansement gastrique et consulter un médecin si une gêne persiste.

---

5 - MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction
- Recommandés: Le produit lui même ne brûle pas. En cas de feu à proximité, tous les moyens d'extinction peuvent être utilisés.

Méthodes particulières d'intervention: Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants.: En cas d'incendie utiliser un appareil respiratoire autonome et une combinaison complète de protection.

---

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Méthodes de nettoyage: Endiguer et ramasser le liquide avec une matière absorbante. Nettoyer avec de l'eau.

---

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation	Produit d'usage externe. Ne pas avaler. Eviter toute projection sur la peau et dans les yeux. Bien refermer après usage.
7.2 Stockage	Conserver dans son emballage d'origine. Stocker à l'abri de la chaleur, dans des locaux bien ventilés entre +5°C et +35°C. Ne pas dépasser la date de péremption indiquée sur l'emballage.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTIONS INDIVIDUELLES

Mesures générales de protection et d'hygiène : respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre de produits chimiques.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Aspect	Etat Physique à 20°C .....: Liquide, limpide, visqueux Couleur .....: Rose Odeur .....: Agréable
9.2 pH	Produit pur .....: 5,75 ± 0,25
9.3 Masse volumique	1.003 ± 0,007 g/cc à 20°C
9.4 Point d'éclair	non applicable
9.5 Inflammabilité	ininflammable

10 - STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Stabilité	Chimiquement stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
10.2 Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
10.3 Matières à éviter	Composés oxydants organiques et inorganiques puissants. Les acides et alcalis.

11 - Informations Toxicologiques

11.1 Irritation oculaire

Possibilité d'une légère irritation oculaire, caractérisée par une gêne, un clignement excessif des yeux, un larmoiement ou une rougeur de la conjonctive.

12- Informations Ecologiques

Sur la base des connaissances actuelles, aucun effet dangereux sur l'environnement est à attendre.
Préparation facilement biodégradable, ne présente pas de risques appréciables pour la faune et la flore aquatique.

De faibles concentrations ne perturbent pas le cycle biologique des boues activées et peuvent être dégradées dans un système de traitement des eaux usées.

13- Considérations relatives à l'élimination

Compte tenu de la réglementation en vigueur, les emballages contaminés doivent être transportés dans un centre agrée d'incinération pour déchets spéciaux.

14 - Informations Relatives au transport	Non repris comme matière dangereuse au sens de la réglementation des transports.
15 - Informations réglementaires Fiches de données de sécurité	Directive 91/155/CEE modifiée par Dir. 93/112/CEE : substances et préparations dangereuses.
Classement/Etiquetage CEE	Directive 88/379/CEE modifiée par Dir. 93/72/CEE (19è adaptation) Phrases S : S 2 : Conserver hors de portée des enfants. S 25 : Eviter le contact avec les yeux.
16 - Autres informations Utilisation recommandée et restrictions d'emploi.	Indication : Savon antiseptique pour le lavage hygiénique des mains. L'attention de l'utilisateur est attirée sur les obligations réglementaires qui lui incombent et qui engagent sa responsabilité selon les clauses ci-après : elles sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. "Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée.. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. NOTA : "L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée exhaustive.